

CONSEIL D'ADMINISTRATION D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

DELIBERATION n° 2020/11/24-14-CA

Le **Conseil d'administration**, en sa séance du 24 novembre 2020, sous la présidence d'Éric BERTON, Président,

Vu le Code de l'Éducation,

Vu les Statuts d'Aix-Marseille Université modifiés,

Vu l'avis du CFVU du 5 novembre 2020 tel qu'annexé à la présente.

Considérant que, les Enseignements Hors Maquettes (EHM) ont fait l'objet d'un vote pour l'année 2020/2021, lors du CA du 21 juillet 2020,

Considérant qu'il s'agit pour cette deuxième vague d'approuver les demandes de volumes horaires en heures équivalent TD pour les bonus établissement gérés par l'UFR Sciences : Egalité Femmes-Hommes et Lutte contre la Discrimination (EFHLD) et Développement Durable (DD).

DECIDE :

OBJET : Approbation des enseignements hors maquette (EHM) 2020/2021 :
Vague 2

Le Conseil d'administration approuve les Enseignements Hors Maquettes (EHM) 2020/2021 : vague 2.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Membres en exercice : 36

Quorum : 18

Présents et représentés : 32

Fait à Marseille le 24 novembre 2020,

Eric BERTON,
Président d'Aix-Marseille Université



Enseignements hors maquettes 2020-2021
CFVU du 05 novembre 2020 - Soumis à l'approbation du Conseil d'Administration du 24 novembre 2020

Composante	Enseignements hors maquettes		Nombre d'HETD	Nombre d'étudiants potentiellement concernés	Avis CFVU du 05 novembre 2020
	Intitulé enseignement	Formations concernées			
Bonus établissement géré par l'UFR Sciences	Bonus Développement Durable	Toutes les formations AMU du L1 au M1	64	130	Favorable
	Bonus Egalité Femmes-Hommes_Lutte contre les discriminations	Toutes les formations AMU du L1 au M1	64	130	
	Total :		128	260	
	TOTAL GENERAL		128	260	